

Note Tafta – Grand Marché Transatlantique

Cette note n'a pas vocation à développer l'ensemble des analyses sur les négociations en cours concernant le Pacte Transatlantique pour le Commerce et l'Investissement (autrement appelé en anglais TAFTA, ou pour simplifier Grand Marché Transatlantique).

Vous trouverez ci dessous un rappel des principaux enjeux, des informations concernant la campagne unitaire en France et Europe, ainsi que des liens permettant d'approfondir la question.

1/ Les principaux enjeux :

Suite au blocage des négociations multilatérales dans le cadre de l'OMC, des traités bilatéraux se multiplient, avec comme objectif d'entériner ce qui a échoué avec l'AMI ou qui stagne à l'OMC. La spécificité de ce traité est liée aux parties prenantes, puisque le marché que représenterait cette zone de libre échange entre les EU et l'UE : 850 millions de consommateurs potentiels et près de 50% du PIB mondial.

Ce traité aurait des conséquences concrètes remettant en cause des acquis démocratiques et sociaux majeurs :

Les négociations en elles mêmes se déroulent dans la complète opacité, le mandat général n'étant même pas publié, les comptes-rendus des différents « round » de négociation n'étant pas publics. Par contre, les lobbies industriels et financiers sont régulièrement consultés et informés : *avant le lancement des négociations, sur 130 réunions avec la société civile, 117 l'ont été avec ces lobbies.*

Ce type de traité de libéralisation aurait des effets profonds en déposant les populations de leurs droits démocratiques, sociaux et environnementaux. Tous les secteurs de la société sont concernées, les négociations portant principalement sur les normes (et en partie seulement sur les tarifs douaniers) Deux mécanismes sont au cœur de la contestation des deux côtés de l'atlantique :

☒ le mécanisme de règlement des différends permettrait à une multinationale de porter plainte auprès d'une juridiction privée contre un Etat si elle estime que des législations remettent en cause la rentabilité de ses investissements. Cela existe déjà dans des traités entre Etats : Philips Morris porte plainte contre l'Uruguay et l'Australie suite à des lois anti Tabac, ou Vattenfall (multinationale Suédoise intervenant dans le nucléaire) demande 3,7 milliards d'euros à l'Allemagne suite à la fermeture de deux centrale nucléaire.

☒ Le mécanisme de convergence réglementaire conduirait les Etats à légiférer dans le futur en cohérence avec les conclusions du traité, et par conséquent avec la logique de concurrence libre et non faussée. Ce type de mécanisme est une menace sérieuse contre le développement de services publics.

En parallèle aux négociations du Tafta , un accord UE-Canada (CETA) avance à grand pas, et s'inscrit dans la même logique. Si celui ci devait être ratifié dans les mois qui viennent,

cela risquerait d'être un préalable fâcheux dans le combat contre le Tafta.

2/ Une campagne unitaire dynamique :

En France, une vaste coalition de plus de 30 organisations s'est constituée en décembre 2013, dans laquelle les organisations syndicales Solidaires, CGT, FSU et Confédération paysanne, sont impliquées, aux côtés d'Attac, de la fondation Copernic, des économistes atterrés, de réseaux écologistes (les amis de terre, Gaz de Schiste, collectifs contre les Grands Projets Inutiles, Alternatiba etc...) d'organisations politiques (FdG, EE les Verts, Nouvelle Donne, NPA).

Localement, de nombreuses réunions d'information se tiennent, souvent impulsé par Attac ou par des collectifs unitaire en constitution, avec à chaque fois une affluence nettement supérieure aux initiatives prise ces dernières années sur des thématiques altermondialistes. De nombreuses collectivités locales se déclarent zone « Hors Tafta ». Il y a une écoute et une attente qui peut légitimement nous faire penser à construire une campagne similaire à celle menée contre l'AMI ou l'AGCS.

Ce début de mobilisation en France, mais aussi dans toute l'Europe, permet des premières victoires et une dynamique d'élargissement : suite à la contestation contre le mécanisme de règlement des différends (pétition de 300000 personnes en Allemagne en quelques semaines) la commission a suspendu les négociations portant spécifiquement sur ce point (mais seulement jusqu'en juin – après les élections européennes). Une manifestation a eu lieu jeudi 15 mai à Bruxelles, organisé en grande partie par les syndicats Belges et le réseau Altersommet. La répression de ce rassemblement pacifique est une indication de la volonté politique de passer en force sur ce dossier. A samedi, une première manifestation a rassemblé 1000 manifestants dans les rue de Paris.

Les médias commencent à parler du sujet, et les prises de positions en Europe contre ce traité se multiplient (CES – timidement -, EPSU, CSEE, et plus récemment IG Métal).

Cette mobilisation montante est encourageante et doit être démultiplié pour mettre un coup d'arrêt à ces négociations dont le terme est prévu pour fin 2015. Des perspectives de mobilisations européennes sont en discussion : une manifestation (soit à Bruxelles, soit décentralisée) pour l'automne, une pétition européenne.

Pour défendre nos services publics et les droits démocratiques, l'implication de toute la la FSU et de ses SN dans cette bataille qui peut être gagnée est nécessaire.

3/ Liens pour aller plus loin :

Pour suivre la campagne unitaire : www.collectifstoptafta.org

Une recension des analyses et documents utiles :

<http://france.attac.org/se-mobiliser/le-grand-marche-transatlantique/>

Pour toutes questions concernant la campagne unitaire ou donner des informations concernant l'implication de la FSU dans les collectifs locaux, possibilité de s'adresser à julien.rivoire@fsu.fr